

DOMAINE DES BERGES DE SAINT-GERMAIN

Elevage familial de Bassets Hounds dans l'Yonne en Bourgogne du Nord

Promener votre Basset Hound

Evitez les promenades trop longues avant 6 mois, il ne faut pas fatiguer votre chiot inutilement mais l'habituer à être sorti afin qu'il se familiarise avec la vie extérieure.

Habituez le à la laisse. Au départ, celle ci risque de le gêner, il peut alors se coucher et refuser d'avancer. Il faudra alors l'encourager et lorsqu'il aura compris, il vous fera la fête dès que vous prendrez la laisse.

Préférez un collier coulissant (mailles en métal) plutôt qu'un collier en cuir – risquant de lui abîmer les fanons – ou bien qu'un harnais – encore pire puisque risquant de lui décoller les articulations -.

S'il est surpris par des choses inconnues (voitures, vélos, poussettes, bruits, etc.), ne faites pas attention. Faites au contraire comme si vous n'aviez rien vu et ne le câlinez surtout pas. Il croirait alors avoir bien fait d'avoir eu peur puisque vous l'avez protégé.

Si vous avez des escaliers, il faudra alors le porter car tant qu'il n'est pas adulte, l'escalier peut s'avérer néfaste à sa croissance.

Ne laissez jamais votre chien, même adulte, mouillé. Pensez à le sécher avec une serviette éponge.

Ne le laissez enfin jamais dans la voiture. Il pourrait alors faire des bêtises – surtout jeune – et surtout, il pourrait être voler sans oublier les risques de déshydratation, etc.

Domaine des Berges de Saint-Germain
Philippe TEIGNY & Jean-Mary MARCHAL
122 route de Paris. 89380 APPOIGNY. France
Tél. : 00 33 (0)3 86 48 96 05 - Fax : 00 33 (0)3 86 48 96 05
Email : ovide@wanadoo.fr

N° Eleveur : 891316 (Titulaire de la capacité d'élevage) - N° Affixe : 64663 - N° SIRET 481 063 733 00010